

Conseil Municipal du 17 décembre 2012

A 18H30

VILLE DE DOUDEVILLE

COMPTE RENDU

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M.PERCHE		X		M. ORANGE
M. ORANGE	X			
Mme FICET	X			
M. JOBBIN	X			
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
M. GEMEY	X			
M. DUFOUR	X			
M. BARRE			X	
M. DEFRANCE			X	
M. MALANDRIN		X		M. GEMEY
M. LAURENT	X			
Mme CREPIN	X			
Mme LEGER		X		M. LAURENT
M. FORTIN	X			
Mme CURDEL		X		MME DUROZEY
Mme DUROZEY	X			
M. METAIS	X			
M. BELLIERE	X			
Mme LECLERC	X			
M. CROCHEMORE	X			
Mme MORIN		X		MME LECLERC

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : **M. LAURENT**

1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 NOVEMBRE 2012 :

Il s'agit du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 novembre dernier.

Vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, par 13 voix pour et 5 abstentions (Mme FICET, MM. ORANGE, LAURENT, METAIS et CROCHEMORE), adoptent le compte-rendu de la séance du 15 novembre 2012.

2) RECHERCHE D'UN OBSERVATEUR BENEVOLE METEO-FRANCE :

Nous avons été sollicités par Météo-France afin de trouver un observateur bénévole.

En effet, Météo-France entretient un réseau d'observation d'environ 3 500 postes en France, dont environ 30 en Seine-Maritime. Des bénévoles relèvent quotidiennement des hauteurs de pluie et des températures sous abri.

Les valeurs transmises, après saisie, contrôle et validation, sont indispensables pour le suivi climatique et en particulier à des fins agricoles.

De plus, ces données servent à instruire des dossiers de demande de classement en catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

Depuis 2000 et jusqu'à la fin août 2012, M. Michel DUFOUR effectuait cette tâche.

C'est pourquoi, Météo-France nous sollicite afin de trouver un successeur motivé, disponible et disposant d'un terrain suffisamment dégagé pour effectuer les mesures.

L'intégralité du matériel et de la formation est fournie par Météo-France et cette activité ouvre droit à une indemnité (environ 120.00 euros l'année).

M. DURÉCU sollicite les membres du Conseil Municipal afin de relayer cette information et d'inviter les éventuels volontaires à se faire connaître en Mairie.

3) TRESORERIE DE DOUDEVILLE – NOMINATION D'UN TRESORIER PAR INTERIM :

Nous avons reçu une correspondance de la Trésorerie Générale nous informant du départ de Madame HENRY, pour la trésorerie de Neufchâtel en Bray.

La gestion intérimaire du poste de Doudeville sera confiée à Monsieur Pierre GAMBLIN, Trésorier à Luneray.

4) COMPETITION CYCLISTE NATIONALE « TOUR DE SEINE-MARITIME » - PROPOSITION DE VILLE ETAPE :

Nous avons reçu une correspondance du HAC Cyclisme, organisateur du Tour de Seine-Maritime, faisant suite au Tour National de la Porte Océane.

L'équipe dirigeante du HAC Cyclisme élabore d'ores et déjà le tracé 2013 de cette compétition. Cette épreuve cycliste, composée d'une vingtaine d'équipes dont trois étrangères est réservée aux coureurs amateurs de niveau Elite, ultime classement avant de parvenir au rang professionnel.

Pour sa vingt-neuvième édition, le Tour de Seine-Maritime sillonnera notre Pays de Caux les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013, disputé en quatre étapes dont l'une contre la montre par équipe.

Les organisateurs souhaitent faire de la Ville de DOUDEVILLE, une ville étape, éventuellement avec le partenariat de la Communauté de Communes.

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. JOBBIN informe les membres du Conseil Municipal que cet organisateur avait déjà sollicité notre Commune en 2012 car une Ville Etape avait fait défaut en dernière minute pour cette compétition. Le coût de participation pour notre Commune se serait élevé à 4 000.00 euros si nous avions accepté d'être Ville Etape en 2012.

Mme CREPIN propose d'établir un partenariat avec la Communauté de Communes afin de réduire le coût financier.

M. JOBBIN lui répond que la Communauté de Communes n'a pas la compétence « sport ».

M. DURÉCU propose de reporter cette question à une prochaine séance du Conseil Municipal afin de demander des précisions complémentaires à M. Jean-François MAYER du Département, ainsi qu'au Comité d'organisation de cette compétition (modalités techniques, coût financier,...)

5) COMPTE-RENDU DU COMITE DE LECTURE DU MARDI 20 NOVEMBRE 2012 :

Etaient présents :

Bénévoles : Mme Yvette RAIMBOURG, Mme Claire LEBORGNE et Madame Andrée BOQUET.

Commission Culture : M. PERCHE, M. LOSSON et M. GEMEY

Calendrier des permanences :

Le calendrier des permanences est réalisé jusqu'à la semaine 4 de 2013 incluse.

Pendant les vacances scolaires de Noël 2012, la bibliothèque ne sera ouverte que le samedi de 10h00 à 12h00.

L'information sera transmise à la presse et sera relayée sur le site internet de la Ville et par voie d'affichage.

Première rencontre littéraire du vendredi 18 janvier 2013 :

Changement de l'horaire : à 20h30 (au lieu de 18h30 initialement)

Recherche d'intervenants :

- Pour Nathalie AFKERIOS : voir avec la librairie l'Armitière, d'Yvetot
- Pour Andrée BOQUET, voir avec M. LEFORESTIER (écrivain local)
- Pascal LOSSON se rapprochera de Pauline PETIT (BD sur le lin)
- Pour Jean-Marie PERCHE : il se mettra en relation avec M. COCAGNE qui peut connaître un intervenant.

Le service animation de la Commune se chargera de la publicité de cette manifestation (un A5 d'information avec bulletin de participation, un courrier à chaque adhérent de la bibliothèque et une invitation aux Elus ainsi que pour les bibliothèques de Saint Laurent en Caux, Torp-Mesnil, Yvecrique, Robertot et Berville en Caux.

Une invitation sera de même envoyée aux enseignants des trois écoles de Doudeville.
Une affiche A3 sera distribuée aux commerçants de Doudeville et des affiches seront aussi remises aux bénévoles.

Prochaine réunion : Le mercredi 12 décembre 2012 à 18h30.
Cette réunion permettra aussi de mettre sous plis les invitations.

Une affiche d'information est aussi demandée au service animation afin de rappeler les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Mardi de 18h15 à 19h15
- Mercredi de 14h00 à 19h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

6) VIREMENT DE CREDITS – BUDGET VILLE 2012 :

Afin de pouvoir mandater deux factures d'instruments de musique (baguettes xylophone et timbale ainsi que l'achat de mailloche et de matériel pédagogique), une décision modificative est nécessaire pour le programme « matériel musique » 2012 :

Montant des deux factures : 588.98 euros

Montant disponible : 290.53 euros (pour un budget initial de 2 000.00 euros)

Soit un besoin de 298.45 euros.

BUDGET VILLE 2012	RECETTES	DEPENSES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
149 - 2188 - MATERIEL MUSIQUE		+ 300.00
240 -2031 - P.L.U		- 300.00

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal des derniers développements concernant les relations entre l'école de musique et l'harmonie « La Renaissance ». Il soulève à nouveaux les soucis qui apparaissent lors de l'utilisation en commun des instruments de musique.

M. GEMEY trouve dommage que ce soit aux contribuables doudevillais de subir les conséquences du contentieux entre l'école de musique et l'Harmonie, par l'achat d'instruments supplémentaires, afin de permettre aux deux structures de fonctionner correctement.

M. JOBBIN répond que le montant de ces deux factures n'est pas comparable avec le niveau de déficit de l'école de musique au début du mandat (déficit de 80 000.00 euros annuel pour un déficit actuel de 43 000.00 euros).

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent ce virement de crédits.

7) RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE AVEC LA CAF :

Les membres du Conseil Municipal sont invités à autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat « Enfance-Jeunesse » avec la Caisse d'allocations familiales.

Vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat « Enfance-Jeunesse » avec la Caisse d'allocations familiales.

8) DELIBERATION DE PRESCRIPTION POUR L'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME :

Les membres du Conseil Municipal sont invités à prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme et d'en préciser les objectifs retenus pour notre Commune.

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal demandent des informations complémentaires concernant les missions de conseil du CAUE et de la DDTM.

Cette question sera soumise au vote d'un prochain Conseil Municipal.

9) REHABILITATION DES IMMEUBLES DU VERT GALANT – UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC :

Nous avons reçu les permis de construire d'HABITAT 76 pour la réhabilitation des immeubles du Vert Galant.

Il s'avère que la chaufferie bois ainsi les abris conteneurs seront implantés sur le domaine public.

Habitat 76 nous propose d'établir une convention d'occupation du domaine public.

Intervention de M. DURÉCU.

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal demandent des précisions sur la nature des containers qui seront installés.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent de signer une convention d'occupation du domaine public avec HABITAT 76, qui en l'état se limite à la question des containers.

10) LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES POUR LA VOIRIE ET LA SALLE DU MONT CRIQUET :

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal afin de lancer les appels d'offres pour la voirie communale 2013 ainsi que pour le remplacement de la salle modulaire du Mont Criquet.

Il demande aussi l'inscription de ces deux programmes au budget primitif 2013.

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres pour la voirie communale 2013 ainsi que pour le remplacement de la salle modulaire du Mont Criquet.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorisent Monsieur le Maire à inscrire ces deux programmes au budget primitif 2013.

11) AGENDA DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS :

19/12/12 – GOUTER A LA RPA

20/12/12 – 18h30 – VERRE DE L'AMITIE – BANQUE ALIMENTAIRE

20/12/12 – REPAS DE NOEL AU RESTAURANT SCOLAIRE

21/12/12 – 14h00 – SPECTACLE DE NOEL DES ECOLES

22/12/12 – PASSAGE DU PERE NOEL DANS LES COMMERCES DE DOUDEVILLE

22/12/12 – PASSAGE DU PERE NOEL A DOUDEVILLE

23/12/12 – LOTO DU COMITE DES FETES DE VAUTUIT

27/12/12 – 18H00 – COMMISSION DES TRAVAUX

07/01/13 – CA DES AMIS DU 15 AOUT

10/01/13 – COMITE DE LECTURE A 18H30

11/01/13 – 18H30 – VŒUX DU MAIRE

13/01/13 – GALETTE DU COMITE DES FETES DE VAUTUIT

15/01/13 – COMMISSION DES MENUS A 18H00

17/01/13 – COMMISSION SCOLAIRE

18/01/13 – 20H30 – PREMIERES RENCONTRES LITTERAIRES

18/01/13 – REMISE DES LOTS - UCAD

21/01/13 – REUNION MSA – LES GESTES QUI SAUVENT

22/01/13 – VŒUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

26/01/13 – DON DU SANG

27/01/13 – SPECTACLE « GINETTE, LA REINE DES BOULETTES » - SALLE D'HONNEUR

12) QUESTIONS DIVERSES :

M. ORANGE informe les membres du Conseil Municipal que la Commission « Loi Sapin » qui s'est réunie à 18h00 avant la séance du Conseil Municipal a refusé la signature des avenants EAU et ASSAINISSEMENT avec VEOLIA.

Cette Commission demande qu'une négociation soit engagée avec cette société avant la signature des avenants.

Les conclusions de cette Commission « Loi Sapin » rendent caduques le vote du Conseil Municipal de la séance du 15 novembre 2012, concernant les avenants EAU et ASSAINISSEMENT.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, demandent la renégociation de ces avenants avant toute nouvelle signature avec la société VEOLIA.

M. LAURENT informe les membres du Conseil Municipal de l'absence de lumière sur la piste du complexe sportif dès 19h00 (au lieu d'une extinction à 23h00).

M. LOSSON lui répond qu'il va interroger le Président du SIVOSSE à ce sujet.

M. GEMEY intervient au sujet des décorations de Noël : il a eu de bons échos sur les décorations de la ville, cette année.

13) ENDOMMAGEMENT DU MUR DE L'ÉGLISE DE VAUTUIT :

Samedi 15 décembre dernier, un morceau de mur de l'église de VAUTUIT s'est écroulé. Un périmètre de sécurité a été mis en place et la rue a été barrée.

Intervention de M. DURÉCU

Commentaires du Conseil Municipal :

M. DURÉCU précise qu'il a confié les travaux de mise en sécurité à l'entreprise GUERILLON et qu'un devis de consolidation du mur suivra.

Une demande de prise en charge par l'assurance de la Commune va être engagée.

14) NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LE SYNDICAT DU CAUX CENTRAL :

Le syndicat du Caux Central est administré par un comité composé de délégués dont le nombre de titulaires et de suppléants est défini en fonction d'une règle de proportionnalité relative à la population.

Pour notre strate de population (de 2 000 à 4 999 habitants), nous disposerons de 2 délégués et de 2 suppléants.

Commentaires du Conseil Municipal :

Cette question est reportée à une prochaine séance du Conseil Municipal, après que l'adhésion de la Commune soit officiellement validée.

15) VIREMENT DE CREDITS – BUDGET VILLE 2012 :

Afin de mandater les dernières factures sur l'exercice 2012, des virements de crédits sont proposés aux membres du Conseil Municipal :

BUDGET VILLE 2012	RECETTES	DEPENSES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
65 – 6554 – CONTRIBUTION AUX ORGANISMES		- 3700.00
012 – 6336 - COTISATIONS CNFPT		- 1958.71
012 – 6411 - PERSONNEL TITULAIRE		- 2995.79
012 – 6413 – PERSONNEL NON TITULAIRE		- 3978.67
012 – 6453 – COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE		- 14295.35
012 – 6454 – COTISATIONS AUX ASSEDIC		- 1464.07
012 – 6456 – VERSEMENT AU F.N.C		- 2000.00
012 – 6475 – MEDECINE DU TRAVAIL		- 1905.18
012 – 6488 – AUTRES CHARGES - CDG		- 22036.23
65 – 657362 – SUBVENTION C.C.A.S		-13766.00
012 – 6451 – COTISATIONS URSSAF		+ 1200.00
011 – 60611 - EAU ET ASSAINISSEMENT		+ 18924.00
011 – 60621 - COMBUSTIBLES		+ 3643.00
011 – 60622 - CARBURANTS		+ 2900.00
011 – 60632 – FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		+ 26474.00
011 – 60636 – VETEMENTS DE TRAVAIL		+ 5707.00
011 – 6067 – FOURNITURES SCOLAIRES		+3870.00
011 – 6135 – LOCATIONS MOBILIERES		+382.00
011 – 61558 – ENTRETIEN DE MATERIEL		+ 5000.00

Vote du Conseil Municipal :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent ce virement de crédits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au lundi 28 janvier 2013, à 18h30.